



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON (EPCAPA)

REUNIONS D'INFORMATIONS

MERCREDI 20 DECEMBRE 2023 – 15h30 - Résidents de l'EHPAD les Marguerites
MERCREDI 20 DECEMBRE 2023 – 17h30 - Familles de l'EHPAD le Port du Canal

JEUDI 21 DECEMBRE 2023 – 15H30 – Résidents de l'EHPAD les Marguerites
JEUDI 21 DECEMBRE 2023 – 17h30 – Familles de l'EHPAD le Port du Canal

Réunion d'informations concernant le déménagement des résidents EHPAD les jardins Voltaire – Paulette Guinchard



Questions / Réponses

Questions / Points abordés	Réponses apportées
Comment seront équipées les chambres ?	Les chambres seront équipées de : <ul style="list-style-type: none">▪ Lit médicalisé neuf + matelas à mémoire de forme + dessus de lit▪ Télévision murale écran plat 40 pouces avec support orientable▪ Table de nuit avec tiroir▪ Petit coffre-fort avec fermeture à clé

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauteuil de repos ▪ Bureau avec tiroir + chaise de bureau ▪ Adaptable ▪ Volet électrique + voilage + rideaux ▪ Grande fenêtre avec ouvrant à la française ▪ Cimaises pour accrocher tableaux, ... <p>Un petit meuble à roulettes, avec trois tiroirs, sera disposé dans chacune des salles de bain pour ranger des affaires des résidents.</p>
<p>Les modalités du déménagement pour les cartons et matériels</p>	<p>Une entreprise de déménagement a été sollicité (Les Gentlemen du Déménagement).</p> <p><u>Concernant le site le Port du canal :</u> Des cartons seront entreposés dans les chambres des résidents dès la semaine du lundi 25/12 afin de permettre aux familles et/ou aux référents de ranger les affaires personnelles des résidents qui seront apportées sur le nouveau site. Des rouleaux de scotch seront à disposition à l'accueil des sites, de même si besoin de cartons supplémentaires. Il est demandé aux familles d'utiliser uniquement les cartons mis à disposition par la société de déménagement et de ne rien écrire dessus. Le personnel se chargera de noter les informations utiles aux déménageurs.</p> <p>L'entreprise de déménagement interviendra les 11, 12 et 15 janvier 2024 pour acheminer l'ensemble des cartons sur le nouveau site.</p> <p>Les résidents seront prévenus au préalable du jour où les déménageurs viendront récupérer leurs effets personnels.</p> <p>Un planning sera affiché à l'accueil afin d'informer les familles de l'horaire prévu pour le déménagement de leur proche.</p> <p>Les familles qui le souhaitent pourront se rendre sur le nouveau site le jour J afin d'accueillir/accompagner leur proche lors de son arrivée.</p> <p>Pour les familles des résidents qui ne pourront pas préparer leurs affaires personnelles et/ou qui ne pourront pas être présents le jour du déménagement, le personnel se chargera d'aider chaque résident pour préparer et déballer ses effets personnels dans son ancienne et nouvelle chambre.</p> <p><u>Concernant le site les Marguerites :</u></p>

	<p>Des cartons seront également entreposés dans les chambres des résidents dès la semaine du lundi 25/12 afin de permettre aux familles et/ou aux référents de ranger les affaires personnelles des résidents qui seront apportées sur le nouveau site. Des rouleaux de scotch seront à disposition à l'accueil des sites, de même si besoin de cartons supplémentaires. Il est demandé aux familles d'utiliser uniquement les cartons mis à disposition par la société de déménagement et de ne rien écrire dessus. Le personnel se chargera de noter les informations utiles aux déménageurs.</p> <p>L'entreprise de déménagement interviendra les 17,18 et 19 janvier 2024 pour acheminer l'ensemble des cartons sur le nouveau site.</p> <p>Les résidents seront prévenus au préalable du jour où les déménageurs viendront récupérer leurs effets personnels.</p> <p>Un planning sera affiché à l'accueil afin d'informer les familles de l'horaire prévu pour le déménagement de leur proche.</p> <p>Les familles qui le souhaitent pourront se rendre sur le nouveau site le jour J afin d'accueillir/accompagner leur proche lors de son arrivée.</p> <p>Pour les familles des résidents qui ne pourront pas préparer leurs affaires personnelles et/ou qui ne pourront pas être présents le jour du déménagement, le personnel se chargera d'aider chaque résident pour préparer et déballer ses effets personnels dans son ancienne et nouvelle chambre.</p>
<p>Les modalités du déménagement pour les résidents</p>	<p><u>Concernant le site le Port du canal :</u></p> <p>Les résidents déménageront le mardi 16 janvier 2024. Les premiers départs se feront dès 9h. Une première partie des résidents déménagera dans la matinée et une seconde partie en début d'après-midi. Le repas du déjeuner sera donc servi aussi bien au Port du canal ainsi que sur le nouveau site. Du personnel sera également présent sur chacun des deux sites durant toute la journée.</p> <p>Un badge nominatif avec son numéro de chambre sera remis à chacun des résidents pour faciliter son accompagnement.</p> <p>Au total, 5 véhicules TPMR (véhicules adaptés pour le transport des personnes à mobilité réduite) seront à disposition pour permettre le transfert des résidents et</p>

	<p>des ambulances seront affrétés pour accompagner les résidents qui en ont besoin.</p> <p>Les affaires personnelles dont les résidents auront besoin jusqu'au jour du déménagement seront à préparer soit dans un sac ou une valise qu'ils emporteront le jour J.</p> <p><u>Concernant le site les Marguerites :</u> Les résidents déménageront le jeudi 18 janvier 2024. Les premiers départs se feront dès 9h pour qu'en fin de matinée, l'intégralité des résidents des Marguerites sera sur le nouveau site. Ils prendront ainsi leurs déjeuners sur place. Un badge nominatif avec son numéro de chambre sera remis à chacun des résidents pour faciliter son accompagnement. Au total, 5 véhicules TPMR (véhicules adaptés pour le transport des personnes à mobilité réduite) seront à disposition pour permettre le transfert des résidents et des ambulances seront affrétés pour accompagner les résidents qui en ont besoin.</p> <p>Les affaires personnelles dont les résidents auront besoin jusqu'au jour du déménagement seront à préparer soit dans un sac ou une valise qu'ils emporteront le jour J.</p>
<p>Est-ce que les résidents peuvent visiter le site ?</p>	<p>Des chambres témoins ont été aménagées afin de pouvoir organiser des visites pour les résidents et pour les familles qui le souhaitent dès la première semaine du mois de janvier 2024.</p> <p>Pour se faire, il est demandé aux familles désireuses de visiter ces chambres de contacter les accueils du Port du canal et des Marguerites et de préciser les jours et créneaux horaires auxquels elles sont disponibles afin que le cadre du site les recontacte pour fixer les rendez-vous.</p>
<p>Délai pour les familles pour récupérer les meubles des résidents</p>	<p>Les familles disposeront d'un délai de 2 mois à compter du déménagement pour récupérer l'ensemble des meubles et effets personnels des résidents qui n'auront pas été déménagés sur le nouveau site.</p> <p>En l'absence de personnel sur les anciens sites après le déménagement, chaque famille devra prendre rendez-vous pour pouvoir être accueillie par un membre du personnel et ainsi pouvoir accéder à l'ancienne chambre de son proche.</p> <p>Des créneaux seront ainsi proposés en semaine et certains week-ends aux familles afin de récupérer les meubles et effets personnels des résidents.</p>
<p>Est-ce qu'il y aura des places de stationnement</p>	<p>Il n'y a pas de place de stationnement dédiée aux visiteurs. Le parking en sous-sol est destiné au personnel</p>

pour les visiteurs ?	de l'établissement.
Les résidents pourront ils apporter des petits meubles dans leurs chambres ?	Les chambres étant déjà équipées, il ne sera pas possible, dans un premier temps, d'apporter de meubles personnels. Cependant, certains aménagements étant envisageables, chaque demande sera étudiée au cas par cas.
Les résidents pourront ils apporter un petit frigo dans leurs chambres ?	Il sera possible d'installer dans les chambres un petit frigo (<u>maximum 50L</u>) et il devra être fourni par les résidents. <i>Exemple référence de frigo de bureau : Mini réfrigérateur KING D'HOME de 44L - 89€96 à Electro Dépôt.</i> <i>Autre exemple référence de frigo de bureau : Mini réfrigérateur LISTO de 45L – 119,00 € à Boulanger</i>
Les résidents pourront-ils décorer leurs chambres ?	Des cimaises seront installées afin de permettre aux résidents de personnaliser leurs chambres de plusieurs cadres et autres décorations.
Les résidents pourront-ils installer des étagères dans les chambres ?	Il ne sera pas possible pour les résidents d'installer des étagères dans les chambres.
Le résident peut-il choisir et voir sa chambre ?	L'attribution des chambres a d'ores et déjà été établi en prenant en compte les souhaits des résidents. Les résidents qui le souhaitent pourront visiter les chambres témoins dès le début du mois de janvier 2024.
Les résidents qui le souhaitent pourront ils conserver leur fauteuil confort ?	Les chambres seront équipées d'un fauteuil confort. Cependant si un résident préfère conserver le sien cela sera possible dans la mesure où le revêtement est lavable. Un modèle du fauteuil qui équipera les chambres sera apporté aux port du canal et aux marguerites afin de permettre aux résidents de le tester.
Est-ce possible d'apporter sa télévision personnelle ?	L'ensemble des chambres sera équipé d'une télévision murale de 40 pouces (1m de diagonale), il n'est donc pas nécessaire d'apporter sa télévision personnelle.
Est-ce possible d'apporter une bouilloire dans la chambre ?	Oui, il est possible d'apporter une bouilloire ou une cafetière à condition qu'elle puisse s'éteindre automatiquement.
Les résidents pourront ils avoir un micro-ondes dans les chambres ?	Les micro-ondes ne seront pas autorisés dans les chambres.
Les repas seront-ils toujours préparés aux Bégonias ?	Oui, il n'y aura aucun changement au niveau du lieu de préparation des repas.
Un résident pourra t'il utiliser un ordinateur personnel dans sa chambre ?	Oui, toute les chambres disposeront d'un accès au WIFI de l'établissement.
Est-ce que les référents aideront les résidents à ranger leurs affaires dans le	Oui, les référents se chargeront de disposer les affaires des résidents dans des cartons avant le déménagement puis de les ranger ensuite dans le

placard ?	placard de la chambre.
Est-ce qu'il y aura des rangements dans la salle de bain ?	Chaque salle de bain sera équipée d'un petit meuble à tiroirs pour stocker les affaires des résidents et une petite tablette sera installée sous le miroir.
Est-ce qu'il y aura plusieurs chaises dans les chambres ?	Les chambres disposeront d'un fauteuil confort et d'une chaise de bureau.
Est-ce que la salle de bain est comprise dans les 21m ² de la chambre ?	Oui, la salle de bain est comprise dans les 21m ² de la chambre. Pour rappel, les chambres de 21 m ² sont les plus petites. Les plus grandes faisant jusqu'à 27 m ² .
Combien de m ² mesure la salle de bain ?	La salle de bain mesure 4m ² .
Quelle est la dimension du placard de la chambre ? de la penderie ?	Les dimensions du placard de la chambre sont les suivantes : 96 cm de largeur dont un côté penderie de 46.5 cm 3 m de hauteur.
Est-ce que l'ensemble des médecins traitants acceptera de se déplacer sur le nouveau site ?	L'établissement est en train de recenser tous les médecins qui acceptent de se déplacer sur le nouveau site. Concernant les résidents pour lesquels les médecins n'acceptent pas de venir au sein du nouvel établissement, les familles seront informés et les cadres de santé prospecteront auprès des médecins qui interviennent auprès d'autres résidents pour savoir s'ils sont en capacité de prendre en charge les résidents concernés.
Les coiffeuses qui interviennent sur les anciens sites pourront elles continuer à venir s'occuper des résidents ?	Oui, les coiffeuses intervenant sur les sites du Port du Canal et des Marguerites pourront continuer à venir s'occuper des résidents dans l'EHPAD les Jardins Voltaire – Paulette Guinchard.
Comment connaître le numéro de chambre qui a été attribué à son parent ?	Il faut en faire la demande auprès de la cadre du site.
Les résidents disposeront t'ils d'une ligne téléphonique fixe ?	Chaque chambre disposera d'une ligne fixe directe (sans avoir à passer par l'accueil du site) avec un numéro qui lui est propre. L'établissement proposera un abonnement téléphonique avec appels illimités pour un coût de 14 € par mois. Le téléphone fixe sera fourni par l'établissement.
Faut-il prévoir une assurance pour la nouvelle chambre ?	Non, l'établissement dispose déjà d'une assurance.
Quelle sera l'augmentation du loyer ?	Une augmentation de +7.61 € par jour est prévue à compter du 1 ^{er} janvier 2024. Pour les résidents des actuels EHPAD les Marguerites et Port du Canal, l'augmentation s'explique par : - Une augmentation du tarif hébergement de 7,40 € par jour (3 € d'augmentation liés au déménagement vers le nouveau site et 4,40 € liés à l'inflation)

	<p>- Une augmentation de 0,21 € du tarif dépendance par jour.</p>
Formalités administratives – Changement d'adresse postale des résidents, ...	<p>L'établissement va se charger des démarches à effectuer auprès de La Poste afin que le courrier soit renvoyé sur le nouveau site pour une durée de 6 mois.</p> <p>Par ailleurs, il faudra que les familles s'occupent de contacter les divers organismes afin d'informer du changement d'adresse de son proche (mutuelle, abonnements divers, ligne téléphonique portable, ...).</p> <p>L'établissement établira également un courrier attestant du changement d'adresse pour chaque résident qui sera à disposition des familles et qui en feront la demande.</p> <p>Une check-list sera envoyé par mail aux familles afin de rappeler les démarches et formalités à effectuer suite au déménagement.</p>
Quelle est l'adresse exacte du nouveau site ?	L'adresse de l'EHPAD Les Jardins Voltaire – Paulette Guinchard est le 12 rue André Colombar – 21000 DIJON.
Quels seront les horaires de visite autorisés le jour du déménagement ?	Les horaires de visite le jour du déménagement seront libres afin de permettre aux familles de faciliter leurs venues particulièrement ce jour-là.
Quels seront les horaires de visite sur par la suite sur le nouveau site ?	Pour les jours qui suivront le déménagement les horaires de visites seront les mêmes qu'actuellement aux Marguerites et au Port du canal.
Qu'en sera-t-il du linge personnel des résidents qui se trouvera en lingerie lors du déménagement ?	L'ensemble du linge des résidents qui sera en lingerie lors du déménagement sera rapatrié sur le nouveau site.
Est-ce que l'infrastructure sera disponible à 100% ou restera-t-il quelques travaux ?	L'infrastructure sera disponible à 100% lors de l'entrée des résidents sur le site. La direction veille à ce que l'ensemble des travaux soit achevé une fois l'emménagement des résidents réalisé.